

## Formulaire de demande du programme de prélèvement automatique (PPA)

Code du courtier					Code du	conseiller			_ Nom du conseille	r				
Rens	eign	eme	nts sui	r le titulai	re du com	pte								
N° de	compt	te Fide	lity		Type de compte				N° de référence du courtier					
Nom du titulaire de compte									Nom du cotitulaire					
COCHER UNE CASE : CRÉATION D'UN					NOUVEAU PPA  MODIFICATION À UN PPA				<b>Remarque :</b> À compter du $1^{\rm er}$ juin 2022, il ne sera plus possible de souscrire des parts de séries à FSD, FSR ou FSR2 des Fonds Fidelity.					
PPA (25 \$ minimum par transaction)														
CHOIX (coche		RÉQUEN	ICE	Chaque semain		deux aines	Deux fois	Chaque mois	Aux deux	Chaque trimestre	Chaque semestre	Chaque année		
RÉSERVÉ AUX NOUVELLES DEMANDES DE PPA DATE DE DÉBUT (jj/mm/aaaa) DATE DU 2° PRÉLÈVEMENT (si la fréquence est deux fois par mois)														
PPA unique (cocher applica	si	Options	du PPA	Fréquence (le cas échéant)	**Date d'entrée en vigueur (jj/mm/aaaa)	*Code du Fonds	*Nom du F	onds		(DE) Montant (\$)	***(À) Montant (\$)	****Augmentation annuelle (0,00 %-100,00 %)	Frais de souscription %	
							1							
et trait	erons lo	a deman	de en con	rséquence.	nous considéreron				Montant total du PPA					
du m	** La date d'entrée en vigueur ne sera utilisée que pour l'interruption d'un PPA ou la modification du montant, de la fréquence ou des renseignements bancaires  *** La colonne « (Å) Montant (\$) » devrait seulement être utilisée lorsque l'option « Modifier le montant » est sélectionnée.													
**** L'au	ugmento	ation anr	nuelle prer	ndra effet lors du	u premier prélève	ement de l'anné	e civile.		aronnec.					
Modification à la RÉPARTITION DES FONDS D'UN PPA existant  Date d'entrée											****Augmentation	Frais de		
	*Code		*Nom o	du Fonds					en vigueur (jj/mm/aaaa)	N° de compte existant	Montant (\$)	annuelle (0,00 %-100,00 %)	souscription	
De														
À														
De														
À De														
À												+		
Instri	uctio	ne no	articul	ières (no	ur les com	ntes RFF	- seulem	ent)						
								·	oléter la section ci-de	essous).				
Ve	euillez c	confirme	er la rép	artition de la s	subvention pour	r ce compte (	(en %) :							
_														
Renseignements bancaires    Utiliser les informations bancaires   Pour mettre en place ou modifier les renseignements bancaires, veuillez joindre un chèque personnel annulé (pré-imprimé ou embossé)														
au dossier sur lequel figurent le nom du client et ses renseignements bancaires.														
Utiliser les nouvelles information bancaires ci-jointes  • Il est interdit à Fidelity Investments de prélever des fonds sur des comptes à marge de crédit.  • Si un PPA est prévu lors d'une journée non ouvrable, Fidelity Investments traitera le PPA le jour ouvrable suivant.														
Modalités														
J'autorise Fidelity Investments à débiter le compte bancaire indiqué sur le chèque annulé joint à la présente selon les montants et les fréquences indiqués. Si j'ai spécifié un pourcentage d'augmentation dans la colonne intitulée « Augmentation annuelle (0,00 %-100,00 %) », j'autorise Fidelity Investments à augmenter le montant en question au taux indiqué, sauf si j'avise														
Fidelity	y Invest	tments	que je d	ésire annuler o	ou modifier me	es instructions	conforméme	ent aux conditio	ons étáblies ci-dessou	ıs. L'autorisation de	emeurera en viguel	ur si je transfère mon ents. Je peux modifier	compte	
instruc	tions o	ou les ré	évoquer e	en tout temps,	sous réserve d	d'un préavis d	le dix jours o	uvrables donn	é à Fidelity Investme	nts par téléphone (	ou par la poste. Je	détiens certains droit	ts concernant	
préaut	torisé ir	ndiqué	aux prés	sentes (PPA).		•			·			on conforme au prélève		
préaut	torisé (l	PPA), co	ommuniq	juez avec votre	e institution fina	ıncière ou visi	itez le www.p	aiements.ca.) S	Selon la définition de	l'Association cana	idienne des paieme	l'accord de prélèveme ents, si le PPA est utilis	sé pour vos	
la pré	sente (	deman	de, je re	nonce à toute	e exigence de	préavis tel q	ue spécifié d	dans les paraç	graphes I5(a) et (b)	de la Règle H1 de	e l'Association can	un PPA d'entreprise. I adienne des paieme	ents au sujet	
		ments p d ci-des		ses. Je contirn	ле que toutes le	es personnes	aont la signe	ature est requi	se pour autoriser des	transactions sur le	e compte bancaire,	selon le chèque annu	iie ci-joint, ont	
Sign	ature	es au	torisé	es										
		compte						Cotitulaire d	u compte			Date		
Titulair	re du c	compte	bancaire	e (si différent)				Conseiller				Date		

Tél. : 1 800 263-4077 Téléc. : 1 800 387-8092